

Chevilles, septembre 2009

**Aux sociétés de musique du  
canton de Fribourg**

**16ème Concours Cantonal Fribourgeois de Solistes**

Mesdames, Messieurs,

La Société de musique de Chevilles-Tinterin aura le très grand plaisir d'organiser le prochain Concours cantonal fribourgeois de solistes du 22 au 24 janvier 2010 dans les locaux de l'Institut St. Josef de la Guglera à Chevilles.

Nous vous remercions d'ores et déjà d'encourager vos musiciennes et vos musiciens à participer à cette importante manifestation du canton de Fribourg.

Nous aimerions vous rendre attentifs au fait que la Société cantonale des musiques fribourgeoises a modifié le concours de solistes pour les bois et cuivres et les instruments à percussion. **C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir consulter le nouveau règlement sur le site Internet [ccfs.mgmt.ch](http://ccfs.mgmt.ch).**

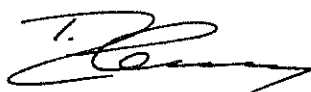
Vous recevez ci-joint cinq formulaires d'inscription qui correspondent aux catégories du concours ainsi que des bulletins de versement. Les formulaires d'inscription doivent être copiés si plusieurs musiciennes et musiciens participent au concours. Les formulaires d'inscription et les partitions demandées doivent être envoyés au plus tard jusqu'au **15 novembre 2009**. La finance d'inscription (CHF 50.-) doit aussi être payée jusqu'à cette date.

En nous réjouissant de vous rencontrer à l'occasion de ces journées de fête musicales, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos très cordiales salutations.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE DE CHEVRILLES-TINTERIN

Tobias Zbinden  
Président du CO

Brigitte Cotting  
Secrétaire



DEUTSCHE VERSION AUF DER RÜCKSEITE